



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JUILLET 2024

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 53

Présents : 35

Votants : 46

N° CC2024-06-04

**OBJET :**

**MODIFICATION DES  
DÉLÉGUÉS AU SICTOM  
DES COMBRAILLES**

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 juillet à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 17 juillet 2024 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

**Présents :** Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; René POUILLE ; Valérie ROCHE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné procuration :** Jean-Claude BELLARD ayant donné procuration à Jean-Yves ARNAUD ; François BRUNET ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Sabine MICHEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jacques LOUIS-FERANDON ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; David SABY ayant donné procuration à Michel BANCAREL ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Bernard GRAND ;

**Excusés remplacés par le suppléant :** Sylvain DURIN remplacé par Gilles CHAMPOMIER ; Marie TARDIVAT remplacée par Alain DURIN ;

**Excusés :** Marc BEAUMONT ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Pascale JEAN ;

**Secrétaire :** Karine BOURNAT-GONZALEZ ;

Le Président,

**Après** avoir rappelé qu'avant la fusion de 2017, 33 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy étaient membres du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) des Combrailles et que chacune était représentée par 2 délégués au sein de ce syndicat,

**Après** avoir rappelé également que lors de la création de la Communauté de Communes au 1er janvier 2017, comme il n'y avait ni identité de périmètre entre le SICTOM et l'EPCI, ni inclusion du SICTOM dans le périmètre de l'EPCI, mais chevauchement des périmètres, il a dû être fait application du principe de représentation substitution,

**Vu** la délibération n°2024-05-01 du conseil municipal de la commune d'Ars-les-Favets concernant les nouveaux délégués au SICTOM suite à la démission de l'un de ses conseillers municipaux,

**Considérant** que ce mécanisme de représentation substitution permet de transférer à un EPCI à fiscalité propre les compétences dont s'étaient déjà dessaisies les communes au profit de syndicats de communes ou de syndicats mixtes, et ce, sans avoir au préalable à retirer ces compétences aux syndicats concernés,

**Considérant** que conformément à l'article L. 5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales les communautés de communes sont ainsi automatiquement substituées à leurs communes membres au sein des syndicats de communes ; étant précisé que le syndicat reste compétent et devient syndicat mixte puisque l'EPCI y adhère au lieu et place de ses communes membres,

**Considérant** que le SICTOM des Combrailles comprenait avant la fusion 2 délégués titulaires par commune membre et qu'il appartient donc désormais à la Communauté de Communes de désigner 66 délégués communautaires pour siéger en son nom au SICTOM des Combrailles,

**Propose au Conseil Communautaire :**

- De fixer la liste des délégués de la communauté de communes au SICTOM des Combrailles comme suit :

Rémi	DUBOISSET
<b>Laurent</b>	<b>DEE</b>
Michel	CHASSAGNOL
Jean-Marie	SIMON
Annie	DARVENNE
Claude	CHAMBON
Rémi	BULIDON
Alain	GOMOT
Vicky	RATNIK

**AR Prefecture**063-200072080-20240723-CC20240604-DE  
Reçu le 26/07/2024

Emmanuelle	ESCAMEZ
Robert	DUBUIS
Jean-Paul	SAUNIER
Jean-Claude	LEDUC
Jean-François	TIXIER
Xavier	DONEAUD
Yves	GIDEL
Sébastien	RICHARDOT
Mathieu	THEVENET
Elie	CHAFFRAIX
Vincent	PECYNY
Coline	JEANNIN
Michelle	LECLACHE
Lucie	GUILLOT
Evelyne	VILCHENON
Pascal	DESCOS
Michel	PHELIPAT
Jean-Yves	ARNAUD
Jocelyne	DUBOIS
Jean-Marc	SAUTERAU
Margaux	PIQUELLE
Dominique	PRADEL
Bernard	LARVIN
Virginie	ARNAUD
Sébastien	CAVARD
René Michel	DEQUAIRE
Jean-Claude	TAUTOU
Gérard	DUBOSCLARD
Alain	LIZARD
Bernard	GRAND
Bruno	LASSAUZET
Carinne	CHARTIER
Marie-Paule	JARRIGE
Philippe	COULANGHON
Didier	HERVE
Leen	BUTTER
Catherine	LAUSSEDAT
Vincent	BARRIER
Jeannine	COUSSON
Daniel	DIONNET

**AR Prefecture**

063-200072080-20240723-CC20240604-DE  
Reçu le 26/07/2024

Lionel	FAURE
Gilles	GOUYON
Gérard	MOURLON
Damien	LABBE
Guy	MAQUAIRE
Jacques	LAGUET
Loïc	MARCHAT
Gilles	CHAMPOMIER
Nadine	CHARBONNIER
Thomas	BODY
Corinne	CHAGNON CORNADEAU
Jacqueline	GIDEL
Paul	LAGARDE
Annie	MEGE
Pierrette	TAUTOU
Marion	CAUVIN
Philippe	DUDYSK

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :**

- Approuve cette liste de délégués,
- Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et les charge de la publication et de l'exécution de cette décision.

.....  
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 23 juillet 2024.

Le Président

Laurent DUMAS

**Pays**  
de  
**Saint-Eloy**  
communauté de communes